

Image not found or type unknown



Païement des heures supplémentaires en accident de travail

Par **pierre64272**, le **19/02/2013** à **09:38**

Bonjour à tous, rnje suis en accident de travail depuis un mois et je suis titulaire d'un CDI de 35 heures hebdomadaires plus 13 heures sup à 25% par mois. rnMa question et la suivante : la sécurité sociale est-elle tenue de payer les heures supplémentaires stipulées dans mon contrat de travail? rnMerci de vos réponses...